

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 166

11 janvier 2002

EVENEMENTS

- **L'Accord d'association UE-Algérie a été paraphé le 19 décembre à Bruxelles par les deux négociateurs en présence du Président algérien Abdelaziz Bouteflika et du Président de la Commission européenne Romano Prodi.** Les commissaires européens aux relations extérieures et au commerce (Chris Patten et Pascal Lamy respectivement) étaient également présents. L'Accord doit être signé au printemps; il devra ensuite être ratifié par les Parlements, en Algérie et dans l'UE. Le texte prévoit des mesures de libéralisation des échanges. L'Accord établira également de nouvelles structures de dialogue politique et de coopération dans différents domaines sociaux, culturels et humains (voir notre prochain Dossier spécial).
- **L'Accord d'association UE-Liban a été paraphé le 10 janvier à Bruxelles par les deux négociateurs en présence du Premier Ministre libanais Rafic Hariri, du Président de la Commission européenne Romano Prodi et du Commissaire européen aux Relations extérieures Chris Patten.** L'Accord devrait être signé au printemps. Bien que son entrée en vigueur exige une ratification parlementaire, au Liban et dans l'Union européenne, les deux parties ont adopté le principe d'un Accord intérimaire qui permette la mise en oeuvre rapide des dispositions commerciales. L'Accord intérimaire doit normalement prendre effet d'ici le milieu de 2002. L'Accord d'association lui-même prévoit une libéralisation des échanges, un dialogue politique ainsi qu'une coopération couvrant un large éventail de domaines (voir notre prochain Dossier spécial). Lors d'une conférence de presse commune avec M. Hariri, le Président Prodi a déclaré: "Maintenant, de notre côté, il existe la priorité absolue des relations avec la Méditerranée."
- **Des documents de stratégie pour 2002-2006 et des programmes indicatifs représentant un financement total MEDA de € 2,1 milliards pour la période 2002-2004 ont été approuvés par la Commission européenne le 27 décembre.** Les Documents de stratégie par pays et les Programmes indicatifs nationaux (PIN) concernent sept Partenaires méditerranéens – Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie; le Document de stratégie régional pour 2002-2006 et le Programme indicatif régional pour 2002-2004 couvrent toute la région méditerranéenne (détails en p. 2).
- **L'UE a récemment mis un financement supplémentaire de € 15 millions à la disposition de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) au titre de l'actuelle convention UE-UNRWA pour 1999-2001.** Cette décision vise à faire face à la crise financière de l'UNRWA, étant donné que la population de réfugiés en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza reste fortement tributaire de l'UNRWA. L'aide en cause comprend € 12,7 millions pour l'éducation et € 2,3 millions pour la santé.
- **Les hauts fonctionnaires et les experts poursuivront les discussions sur le Programme Justice et affaires intérieures le 16 janvier à Bruxelles.** Ils essaieront de faire des progrès vers un accord sur un texte qui constituerait le fondement de ce Programme. Les discussions porteront sur la coopération judiciaire, la lutte contre le crime organisé et les questions de migrations. Le nom du programme figure aussi à l'ordre du jour. Cette réunion fait suite à la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de novembre dernier.
- **Un atelier UE-Maghreb aura lieu du 13 au 15 janvier à Alger pour lancer un projet sous-régional sur les statistiques du transport maritime.** Ce projet de 18 mois a pour but de contribuer à mettre en place un système d'information harmonisé sur les statistiques du transport maritime compatible avec les besoins en information définis dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne, tout en répondant aux caractéristiques spécifiques des pays du Maghreb. Ce projet sera financé par MEDA dans le cadre du programme MEDSTAT de coopération statistique régionale. CESD-Roma, une agence parrainée par l'Institut National Italien de Statistique (ISTAT) sera responsable de l'exécution sous le contrôle d'Eurostat, l'Office statistique de l'UE.
- **Le Groupe technique sur les normes internationales tient sa deuxième réunion le 11 janvier à Tunis dans le cadre de l'Accord d'association UE-Tunisie.** Des fonctionnaires de la Commission européenne échangeront avec leurs homologues tunisiens des informations sur leurs systèmes respectifs de normalisation, d'évaluation de conformité et d'assurance-qualité, avec l'intention d'évoluer vers une convergence de ces systèmes.

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EUROPEAID OFFICE DE COOPERATION, UNITE B.3)

SITE WEB : http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed

E-MAIL : europaaid-euromedinfo@cec.eu.int – TEL : (+32-2) 295.29.77 & 295.40.96

Le Synopsis sur Internet : http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 166

11 janvier 2002

DOCUMENTS DE STRATEGIE ET PROGRAMMES INDICATIFS

La première priorité pour l'UE, exposée dans les Documents de stratégie par pays pour 2002-2006, consiste à mettre en oeuvre les Accords d'association. Le Document de stratégie régional pour 2002-2006 et le Programme indicatif régional pour 2002-2004 énoncent cinq priorités pour le soutien régional: 1. Faire de la zone de libre-échange euromed une réalité et faire en sorte que les Accords d'association donnent des résultats; 2. Promouvoir les initiatives régionales relatives aux infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications; 3. Promouvoir le caractère durable de l'intégration euromed – environnement, égalité des chances, éducation et formation professionnelle; 4. Développer l'Etat de droit et la bonne gouvernance; 5. Rapprocher le Partenariat des peuples – audiovisuel, patrimoine culturel, information et communication. Un montant total de € 93 millions pour 2002-2004 est destiné aux programmes régionaux et une somme distincte de € 50 millions a été allouée au capital-risque. Le Programme indicatif national (PIN) de l'Algérie se concentre sur quatre priorités: renforcement des institutions de l'économie de marché; modernisation et réforme des infrastructures de transport; éducation; enfin réforme de la justice et réhabilitation des zones sinistrées par le terrorisme. Le financement total MEDA s'élève à € 150 millions. Dans le PIN de l'Egypte – € 351 millions, les domaines prioritaires sont: réforme de l'enseignement technique et professionnel; développement du commerce; développement local intégré du Sinaï méridional; soutien au développement social et à la société civile; coopération dans les secteurs financier et de l'investissement; enfin restructuration de l'industrie de la filature et du tissage. Le PIN de la Jordanie – € 142 millions - affiche cinq priorités: développement du commerce et création d'institutions, y compris un soutien à la Zone économique spéciale d'Aqaba; soutien aux réformes économiques; réformes sociales et développement des ressources humaines; développement des infrastructures, y compris la coopération régionale; enfin renforcement du pluralisme et de la société civile. Trois priorités figurent dans le PIN du Liban: développement du secteur commercial; développement rural intégré afin de réduire la pauvreté; enfin soutien à la protection de l'environnement. Le financement MEDA se chiffre à € 80 millions. Dans le PIN du Maroc – € 426 millions - les secteurs prioritaires sont la réforme de l'administration publique, les mesures d'accompagnement pour le développement du commerce, la réforme des transports, la formation professionnelle et enfin l'émigration. Le PIN de la Syrie – € 93 millions - comprend quatre priorités: création d'institutions dans le contexte de la réforme économique; modernisation industrielle; développement des ressources humaines; enfin développement du commerce. En dernier lieu, le PIN de la Tunisie – € 248,7 millions - dégage trois grandes priorités: modernisation du système judiciaire; réforme économique et modernisation industrielle; enfin modernisation de la protection sociale et de l'enseignement supérieur. En outre, tous les PIN comprennent des bonifications d'intérêt de la Banque européenne d'investissement et une participation au programme de coopération universitaire TEMPUS. La somme totale de € 2.121,7 millions englobe également € 188 millions pour la Turquie et € 300 millions pour la Cisjordanie et la Bande de Gaza.

APPEL A PROPOSITIONS POUR LA GESTION LOCALE DE L'EAU

Un appel à propositions relatif au Programme régional euro-méditerranéen pour la gestion locale de l'eau a été publié par la Commission européenne le 5 janvier. Des consortiums d'organisations privées et publiques sans but lucratif établies dans l'UE et dans les Partenaires méditerranéens peuvent soumettre une proposition jusqu'au 31 mai. Les projets auront une durée maximale de quatre ans. Le financement MEDA couvrira au plus 80% du coût des projets. Le montant total disponible s'élève à € 32,6 millions et il est prévu qu'environ 10 à 15 projets seront financés dans le cadre de cet appel à propositions. Des informations détaillées sont disponibles en anglais sur le site Internet suivant: <http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl> La version française suivra.

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EUROPEAID OFFICE DE COOPERATION, UNITE B.3)

SITE WEB : http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed

E-MAIL : europeaid-euromedinfo@cec.eu.int - TEL : (+32-2) 295.29.77 & 295.40.96

Le Synopsis sur Internet : http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm